



## Pret a taux revisable du credit foncier

Par **CJ7789**, le **01/08/2008** à **17:33**

Bonjour,

Ma demande de conseil concerne un prêt immobilier.

Plusieurs plaintes sont en cours par UFC Que choisir, sur la mauvaise information des prêts type "Immo plus" à taux révisable soit disant capé, qui n'ont pas été expliqué de cette façon.

Mon cas, contraction de prêt sur 23 ans "Immo plus" en 2006 avec taux d'intérêt à 3,35%. Jamais ils ne m'ont tenu informée des changements (durée +5 ans et mensualités passant à 1600 €/mois d'ici 10 ans, taux à 6,20%) alors que les explications du conseiller financier étaient : pas de soucis, prêt capé à 5,05% maximum(j'ai un schéma du conseiller ou c'est écrit). C'est pqc j'ai demandé un nouveau tableau d'amortissement que j'ai découvert l'ampleur du problème. L'antenne CF n'existe plus sur Sens depuis...

Aujourd'hui j'essaye donc de renégocier ce prêt à un taux fixe intéressant et sans frais. (réponse de leur part tardant)

Sans doute mauvaises explications, mauvaise compréhension car novice, mais surtout c'est par rapport à leur non communication des modifications pourtant importantes, et non proposition au bout des an (comme indiqué ds le contrat) de possibilité de passage à taux fixe sans frais, (car à ce jour les taux ont biensur encore augmentés)

Ma question :

que dois-je faire ? porter plainte? rejoindre un groupe ?

que puis-je négocier réellement ?

dois-je faire racheter ce prêt par un autre organisme ou banque ? si oui, quels frais encourus?

bref comment me défendre au mieux devant leur mauvaise foi

Merci d'avance pour toute réponse de votre part.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **01/08/2008** à **17:51**

Bonsoir,

Je vous conseille d'adhérer à l'association qui s'est créée pour l'occasion.  
au sein de UFC QUE CHOISIR

Je crois avoir lu il y a quelques temps que le Crédit foncier de France (CFF) a pris des "mesures exceptionnelles" en faveur de ses clients en difficultés financières suite au financement de leurs projets immobiliers.

Bien cordialement